



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE « AU FIL DE LA FRONTIERE »

Entre Harchies et Rumegies

Au cœur du Parc transfrontalier du Hainaut

*Trois photographes vous invitent à voyager
à travers les différences repérées entre la Belgique et la France*



Présentation générale

Dans le cadre de l'opération : « Terre en action », des citoyens ont joué à saute-mouton au-dessus de la frontière entre la Belgique et la France, à la charnière du Parc transfrontalier du Hainaut. Un défi parti d'une feuille blanche que trois photographes belge et français ont relevé.

Leur mission : observer et montrer différents aspects d'une même réalité territoriale, visibles d'un côté ou de l'autre de la frontière.

En dehors des disparités de langage bien connues comme le quatre-vingt-dix et le soixante-dix d'un pays et le nonante et le septante de l'autre, bien d'autres nuances peuvent être remarquées pour celles et ceux qui s'aventurent à observer le paysage qui les entoure.

L'exposition de photographies « Au fil de la frontière » est le fruit de leur travail sur le terrain.

Les photographies réalisées sont des témoins qui invitent à vous immerger dans cet espace transfrontalier. La frontière, cette séparation devenue de plus en plus invisible, peut néanmoins révéler des aspects bien différents, perceptibles à travers quelques aménagements qui émaillent nos paysages...

Parmi les nombreuses thématiques envisagées, la présence des milieux humides sur les territoires est rapidement devenue une évidence. L'eau a ainsi guidé le chemin des photographes durant plus d'une année.

Devant les clichés, vous pouvez imaginer dans quel pays se situe la scène, tenter de trouver d'où provient la prise de vue, de rechercher les éléments de comparaison. Sommes-nous dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ou, de l'autre côté, dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ?

Bref, à vous de jouer ! L'espace de quelques instants, devenez les explorateurs transfrontaliers de cette exposition.

Réflexions sur le sujet

Le projet repose sur trois concepts : les territoires, les frontières et les contrôles frontaliers. Avec dans cette zone frontalière particulière, un fil conducteur : l'eau. L'Escaut, la Scarpe et les canaux seront nos guides.

Le territoire : cette notion s'identifie, dans ce cas, à la nation et bien évidemment les normes qui régissent les territoires belges et français ne sont pas identiques. Il est dès lors logique de percevoir, dès le moment où l'on quitte son pays, des indicateurs visuels qui mettent en exergue ce passage.

Les photos de l'exposition illustrent ce propos de manière non exhaustive.

Au XVIII^e siècle, certaines communes frontalières (Laplaigne, Mortagne) ont changé de nationalité, passant de la France à la Belgique (qui n'existait pas encore en tant qu'Etat indépendant) et vice versa. Plus proche de nous, la création de la CEE et de l'Union européenne a incité les nations partenaires à renforcer leur collaboration et à développer une identité européenne supranationale.

Les photos que vous allez voir traitent de cela, en montrant, au travers de boîtes aux lettres, de casemates ou bunkers, de relais électriques, d'aménagements de cours d'eau et de chemins de halage... un ensemble d'images qui portent les marques des territoires.

La voie ferrée reliant Antoing à Saint Amand, qui a vu le jour en 1880-1881 et a été fermée aux voyageurs en 1950 et aux marchandises en 1979, est un indicateur de l'existence de projets transfrontaliers avant l'heure et la ligne de bus qui relie Tournai à Mortagne en est une autre illustration.

La coordination entre Etats pour réaliser des travaux de grande envergure peut aussi ne pas aboutir. Ce fut le cas dans les années 1980 lorsque la France et la Belgique ont voulu aménager le canal Pommeroeul-Condé pour le passage de bateaux de grand gabarit. La Belgique a construit deux écluses qui n'ont pratiquement jamais servi puisque les travaux n'ont pas été entamés côté français. Le projet est néanmoins de nouveau d'actualité.

La frontière : c'est le lieu où l'on passe d'un territoire à l'autre, où l'on quitte son pays, où les plaques de voitures et le nom des rues changent. C'est aussi un lieu de rupture, par exemple les réseaux électriques français et belges qui ne sont pas connectés. C'est l'endroit où les différences de normes d'aménagement se marquent le plus.

Le contrôle frontalier : il s'agit bien évidemment de la douane. Depuis 1993, il n'y a plus de contrôle douanier entre pays membres de la CEE, c'est la règle de la libre

circulation entre États membres qui est en vigueur.

S'il y avait des contrôles douaniers c'est que l'on ne pouvait pas acheter certaines marchandises comme on le souhaitait sur l'autre versant de la frontière. Mais qui dit interdiction, dit tentative de transgression et ce, d'autant qu'il était possible de se faire un peu d'argent. Et donc, qui dit douanier, dit aussi fraudeur.

Des photos nous montrent ainsi d'anciens postes de douane, d'anciens panneaux marquant la frontière mais aussi des passerelles et passages empruntés, entre autres, par les fraudeurs pour échapper à l'œil averti des douaniers.

Vous ne verrez pas tout. L'exposition n'a pas la prétention de l'exhaustivité. Au contraire, elle est une invitation à la découverte ! Plongez-vous dans le territoire, ouvrez les yeux et vous en percevrez sûrement d'autres nuances.

Elle est aussi une invitation à la réflexion sur la notion de frontières et leur suppression qui a eu des répercussions sur des métiers, sur les habitants des communes voisines, et, plus proches de nous, sur les phénomènes de migration, sur le Brexit, sur les pays qui se créent ou se démantèlent, sur la mondialisation qui est partout mais qui semble, paradoxalement, s'accompagner d'un repli identitaire.

Alors bonne visite et bon voyage au cœur du Parc naturel transfrontalier du Hainaut !

La FRONTIÈRE

La frontière a fluctué tout au long des siècles. Jusqu'en 1993, la douane était bien présente sur les grands axes routiers et fluviaux.

Aujourd'hui, certains éléments nous rappellent encore que les biens et les personnes passaient les contrôles à l'entrée ou à la sortie d'un pays vers un autre.

Cette ligne imaginaire se noie dans le paysage et peut paraître invisible pour les promeneurs et pourtant...

Les aménagements touchent des axes transfrontaliers et chaque pays garde l'initiative sur le traitement des berges ou des voies de halage par exemple... Un œil attentif portera un regard bien réel sur cette ligne invisible séparant les deux pays.

A vous, visiteurs de cette exposition, de vous interroger sur l'emplacement de la prise de vue de telle ou telle photo.



Les PLANS D'EAU

L'eau est très présente sur le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, ses rivières, ses mares, ses étangs parfois issus d'affaissements miniers. Chaque pays mène des actions différentes pour la gestion de ces plans d'eau. Zone naturelle et de protection de la faune et de la flore en Belgique, zone de loisirs en France.



Les OUVRAGES D'ART

D'autres équipements créés par l'homme sont apparus sur les canaux pour corriger ou pour améliorer les activités humaines et commerciales ; les nombreuses écluses présentes sur le territoire en sont des témoins toujours bien visibles.



Les MAISONS ÉCLUSIÈRES et de GARDE-BARRIÈRES

Les maisons éclusières sont les témoins de l'époque où les écluses étaient manoeuvrées manuellement (avant leur automatisisation à partir des années 1960). Les éclusiers procédaient aux manoeuvres et veillaient à la gestion du niveau de l'eau en toutes circonstances.

Le garde-barrières lui, était chargé de manoeuvrer les barrières au passage des trains, notamment jusqu'à la fermeture de la ligne Antoing-Saint-Amand-les-Eaux.



Les ÉQUIPEMENTS

Chaque pays possède des normes et des services dédiés à la vie quotidienne de ses citoyens : boîtes aux lettres, cabines électriques, pylônes de téléphonie mobile...

De par son histoire, le territoire recense de nombreuses différences en matière d'équipements. Chaque pays a mis en place des ouvrages adaptés à ses propres besoins. Nous trouvons ainsi des ouvrages militaires du côté français destinés à protéger ses frontières alors que la Belgique était considérée comme un pays neutre.





Les citoyens en Action, auteurs et porteurs du projet :

Marc MYLE – Fontenoy (B)

Didier DARCHE – Cysoing (F)

Jean-Yves COOLS – Mortagne-du-Nord (F)

Avec l'aide de :

Astrid Dutrieu - Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut

Line François et Alexandra Vanden Eynde – Espace Environnement

Xavier Cornu - Photographe

Impression :

Chronolab – Valenciennes (F)

Avec le soutien de :

